



Pédaler pour l'Ethiopie

Cyclisme humanitaire En novembre, une trentaine de cyclistes, dont plusieurs Jurassiens, pédaleront en Ethiopie pour aider à l'agrandissement d'un hôpital traumatologique dans la ville de Jimma

Par **Didier Walzer**

Responsable du service de chirurgie à l'hôpital de Delémont, le médecin Jörg Peltzer (photo) a construit, voici une dizaine d'années, un hôpital à Jimma, dans le sud-ouest de l'Ethiopie. Tombé en pâmoison devant ce pays très vert contrairement à l'image que l'on a généralement de l'Afrique subsaharienne dans l'inconscient collectif occidental,

il constate qu'il y manque un hôpital traumatologique. Or, là-bas, si un père de famille perd par exemple l'usage de ses jambes en raison d'un accident de la route, c'est toute la famille qui en souffre, voire qui survit à peine à terme, car la force vive et principal pourvoyeur financier est désormais handicapé. A côté de l'hôpital se trouve par ailleurs un centre de rééducation.

Périple de 1000 km à vélo

Depuis plusieurs années, le prati-

cienn d'origine bâloise cherche des fonds pour agrandir «son» hôpital. Un million de francs précisément, qu'il entend récolter d'ici à la fin de l'année. C'est pourquoi il a monté le projet Star, soit un périple à vélo destiné à faire connaître la fondation Chirurugiens suisses en Ethiopie et à lever des fonds.

Ainsi, du 8 au 26 novembre prochain, une trentaine de participants de divers horizons socio-professionnels et géographiques - dont plusieurs Jurassiens - effec-

tueront le trajet Addis-Abeba (la capitale) - Jimma, un parcours de 1000 à 1600 km.

Finance d'inscription: 20 000 francs!

Ils avaleront entre 90 et 120 km par jour dans des conditions difficiles (chaleur éprouvante la journée, nuits fraîches et à la belle étoile). Autant dire qu'une préparation physique et mentale préalable est indispensable.

Chaque participant a dû s'acquitter de 20 000 francs pour s'enga-

ger dans l'aventure. Pas forcément sous forme d'espèces sonnantes et trébuchantes. Cela pouvait aussi être du matériel.

Bien sûr, les personnes sensibilisées à cette démarche, à l'échelle internationale, peuvent également sponsoriser les cyclistes ou effectuer un don via Internet.

«L'objectif du projet Star est d'augmenter le nombre de lits à l'hôpital de Jimma, car il fonctionne pour... 10 millions de patients potentiels! Et d'en faire logiquement de même pour le

centre de réadaptation voisin», indique Valérie Willemin, secrétaire de la fondation Chirurugiens suisses en Ethiopie. Il y a en permanence un médecin suisse sur place, qui forme des collègues locaux. Idem pour les anesthésistes. Afin qu'à terme ces centres de soin fonctionnent avec du personnel éthiopien à 100%.

Est-il besoin de le préciser? Tous les professionnels helvétiques qui travaillent à Jimma le font bénévolement./dw

www.gostar.ch

IMMOBILIER

OFFICE DES FAILLITES DU DISTRICT DE DELÉMONT

VENTE IMMOBILIÈRE

ART. 230 a LP

L'Office des faillites de Delémont procédera à la vente aux enchères publiques de l'immeuble décrit ci-dessous, le **vendredi 28 septembre 2012, à 14h, salle de conférence (3^e étage) dans le bâtiment sis rue de l'Avenir 2 à 2800 Delémont.**

BAN DE MOVELIER

Feuillet N°	Lieu-dit, nature	Contenance	Valeur officielle
1678	Route de France Bâtiment Revêtement dur Surface verte Habitation n° 32 Garage, remise n°32 A Remise n° 32 C Annexe n° 32 B	733 m ²	Fr. 158'700.-

Estimation de l'Office (selon expertise): Fr. 122'000.-

La réalisation est requise selon les dispositions de l'art. 230 a LP.

Visite du bâtiment: mercredi 12 septembre 2012, de 14h30 à 15h30.

Pour plus de détails, nous vous prions de bien vouloir consulter le Journal Officiel et la FOSC du 8 août 2012.

Les conditions de vente, l'état des charges et le rapport d'expertise peuvent être consultés à l'Office soussigné, où ils seront déposés **dès le 14 septembre 2012, pendant 10 jours.**

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du Commerce. Les intéressés sont rendus attentifs aux restrictions de la législation fédérale relative à l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées à l'étranger

Delémont, août 2012

Le Préposé aux faillites:
Antoine Varrin

Jur@immobilier SA

A louer à COURGENAY
Le Borbet 23

Appartement de 3½ pièces
au 3^e étage

- Cuisine agencée
- Salon - séjour avec balcon
- 2 chambres
- Salle de bains / WC
- Cave

Libre dès le 1^{er} octobre 2012.

Rue de l'Avenir 12 ■ Delémont

Tél. 032 422 98 22

info@juraimmobilier.ch

www.juraimmobilier.ch

A louer à Bassecourt

SURFACE ARTISANALE

Dès 50 m²

SURFACE COMMERCIALE

Modulable de 150 à 700 m²

Renseignements et visite
au 078 874 71 00

la passion de l'immobilier
à vendre.ch

A VENDRE

MONTAVON



Maison familiale
de 8,5 pièces +
1 appartement

CHF 550'000.-

www.avendre.ch

032 423 19 45

Une pub 135'611 contacts

DÉMÉNAGER

habiter



arc
PRESSE
HEBDOS

OFFICE DES FAILLITES DU DISTRICT DE DELÉMONT

VENTE IMMOBILIÈRE

ART. 230 a LP

L'Office des faillites de Delémont procédera à la vente aux enchères publiques en bloc des immeubles décrits ci-dessous, le **vendredi 28 septembre 2012, à 15h, salle de conférence (3^e étage) dans le bâtiment sis rue de l'Avenir 2 à 2800 Delémont.**

BAN D'UNDERVELIER

Feuillets N°	Lieu-dit, nature	Contenance	Valeur officielle
229	La Vorde Bâtiment Revêtement dur Surface verte Habitation n° 10 Estimation de l'Office (selon expertise): Fr. 165'000.-	1'726 m ²	Fr. 179'910.-

572	La Vorde Bâtiment Revêtement dur Surface verte Garage n° 12 Estimation de l'Office (selon expertise): Fr. 9'700.-	69 m ²	Fr. 10'800.-
-----	--	-------------------	--------------

La réalisation est requise selon les dispositions de l'art. 230 a LP.

Visite du bâtiment: mercredi 12 septembre 2012, de 16h à 17h.

Pour plus de détails, nous vous prions de bien vouloir consulter le Journal Officiel et la FOSC du 8 août 2012.

Les conditions de vente, l'état des charges et le rapport d'expertise peuvent être consultés à l'Office soussigné, où ils seront déposés **dès le 14 septembre 2012, pendant 10 jours.**

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du Commerce. Les intéressés sont rendus attentifs aux restrictions de la législation fédérale relative à l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées à l'étranger

Delémont, août 2012

Le Préposé aux faillites:
Antoine Varrin